

Lettre d'information de la section cantonale du Parti Socialiste de Coulommiers



L'édito de la secrétaire de section

La politique, une affaire de spécialiste ?

Faire de la politique : Pourquoi faire ?

Nous pouvons nous dire :

Je n'y comprends rien !

Qu'est ce que je peux faire ?

Ca ne me regarde pas !

Pourtant c'est bien elle qui régit notre quotidien :

- plus ou moins de transport en commun,

- plus ou moins de crèche,

- plus ou moins de protection du consommateur,

- plus ou moins de protection de la petite entreprise...

Le gouvernement actuel essaie de brouiller les cartes en médiatisant ses actions sociales, mais il

donne d'une main ce qu'il reprend dix fois de l'autre. Un exemple, il fait donner des heures de cours de rattrapage aux élèves tout en essayant de supprimer les BASED, réseau spécialisé et expérimenté dans le suivi des élèves en difficultés.

« A qui profite le crime ? » Certainement pas aux 7 millions de citoyens qui doivent vivre avec moins de 820€ par mois !

Nous disposons d'un outil, la démocratie où chaque voix compte « un ». La politique est notre affaire à tous, informons-nous et pratiquons la en conscience. Peut-être est-ce une bonne résolution pour 2009 ?

Véronique NEWLAND

Quelques dates...

4 février 2009

Coulommiers passe au tout numérique

22 mars 2009

Brocante Mouroux

29-30-31 mai 2009

Festi'LOL, festival de théâtre de jeunes, organisé par Mouroux, Pommeuse, Faremoutiers et Dammartin sur Tigeaux

31 mai 2009

Ouverture de la campagne électorale pour les élections européennes

Le petit commerce

A Coulommiers, l'extension de la galerie marchande et l'ouverture du **magasin Sephora au centre Leclerc** a déclenché une forte colère des petits commerces du centre ville **apparemment** relayée par notre député-maire F. RIESTER !

La Loi de Modernisation de l'Economie votée au printemps 2008 par les députés UMP et F. Riester semble ne pas être adaptée à la réalité du terrain.

Cette loi fait passer de 300m² à 1000 m² la surface des magasins n'ayant plus besoin d'autorisation préalable.

Au cours des débats, un article supplémentaire, permettant de convaincre quelques élus réticents, a été rajouté précisant que : « pour les communes de moins de 20 000 habitants la municipalité PEUT saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (ex

CDEC) si la surface du projet se situe entre 300 et 1000 m². »

L'intérêt de cet amendement n'a pas dû pénétrer tous les esprits car, dans l'attente du décret d'application (paru le 24/11/2008), une circulaire du 28 Août indique clairement que l'extension d'un magasin ou d'un ensemble commercial pour une surface inférieure à 1000 m² est dispensée d'autorisation d'exploitation commerciale et de l'avis de la Commission Départementale, **dès lors que l'obtention du permis de construire n'est pas obligatoire, même dans une commune de moins de 20000 h .**

Il a fallu les nombreuses réactions des organisations du petit commerce pour revenir au texte de la loi et obtenir une autre circulaire, publiée le 24 Octobre. (circulaires consultables sur

<http://eco.rue89.com/2008/11/24/une-circulaire-sur-mesure-pour-les-grandes-surfaces>).

Ces contradictions ont permis au Centre Leclerc d'étendre sa galerie marchande !

Aujourd'hui, notre député-maire s'agit beaucoup pour donner une illusion de défense du petit commerce. Peut-on sincèrement, soutenir, **devant les députés**, à Paris, une loi faite pour favoriser les grandes surfaces et se dire l'allié des petits commerçants à la mairie de Coulommiers ?

La défense du petit commerce ne peut se satisfaire de réactions clientélistes ou de règlements de compte mais exige des engagements constants et cohérents

Quelques chiffres ...

8 millions de français vivent avec moins de 820€ par mois.

2 millions de chômeurs (+8,5% en 6 mois)

1,2 millions au RMI

3,3 millions pas ou mal logés

100 000 SDF

1,3 millions en attente de logement social

600 000 ménages prioritaires pour le droit au logement opposable (loi de 2007), alors que seulement 60 000 possibilités annuelles existent

En 20 ans la part des salaires dans le Produit Intérieur Brut est passée de 67 à moins de 50%. Ces 17% qui représentent près de 170 milliards d'Euros par an ont ripé du travail

vers le capital (profits personnels ou actionnaires). Cela représente 15 fois le trou de la Sécurité Sociale ou 30 fois le déficit estimé des régimes de retraite.

On attend toujours les véritables mesures sociales qui permettraient à tous ces français de vivre un peu mieux en ces temps de crise !

La fracture numérique

Presque tous ceux qui habitent dans les villages autour de Coulommiers le savent : **l'ADSL ce n'est pas pour eux.** Le 1er février 2007, le gros titre de Seine-et-Marne Magazine, le mensuel du Conseil Général, disait « La Seine-et-Marne pionnière du très haut débit » et en sous titre «Après avoir pris en charge la couverture haut débit de 100% des communes seine-et-marnaises, **le Conseil général s'attaque, depuis janvier 2007, au défi du très haut débit.** » « 100% des communes de Seine-et-Marne » ne veut pas dire « 100% du territoire des communes de Seine-et-Marne ». Oui il y a toujours quelqu'un dans chaque village qui peut-être connecté à Internet par l'ADSL. Cependant si, en février 2007, 100% du territoire était couvert par le haut débit le Conseil Général ne ferait pas, encore actuellement, tant d'effort pour la connexion satellite. Or le Conseil Général offre le matériel pour la

connexion via le satellite aux personnes qui ne sont pas « éligibles » (drôle de terme pour dire que votre N° de téléphone ne peut pas être branché à l'ADSL). Seul l'abonnement est à la charge du citoyen. Mais l'abonnement au satellite ne donne pas accès au téléphone. En conséquence les villageois ont une note de téléphone+internet nettement supérieure à ceux qui peuvent avoir l'ADSL et des abonnements groupés.

La mission de service public ne s'applique aux opérateurs internet. Ils encaissent les bénéfices cependant dès que les investissements d'équipement sont trop importants ils démissionnent. Le Conseil Général essaie de compenser en offrant l'équipement pour l'accès par satellite malheureusement la technologie n'est pas comparable.

Bien que le Conseil Général majoritairement à gauche fait son possible pour aider le citoyen, Madame Picard, notre conseillère générale

UMP, semble ne rien faire. Les pétitions ont beau circuler dans les villages notre élue reste inactive. On se demande si c'est une volonté de maintenir son canton dans la préhistoire d'internet ou si c'est de l'incompétence !

On entend parler TNT à Coulommiers, mais qu'en est-il de nos villages ? **Et est-ce vraiment un progrès que de supprimer l'accès à la télévision par le réseau hertzien ?** Nous nous dirigeons vers la cohabitation sur le même canton d'une partie de la population à la pointe de la technologie numérique pendant que l'autre partie reste dans l'archaïsme de plus total.

Dites autour de vous que vous n'avez pas accès à Internet à haut débit. Tout de suite on vous demande où vous habitez et quand vous dites en Seine-et-Marne on vous prend pour un blagueur (à ne pas confondre avec blogueur ...).

Les Columériens s'inquiètent pour l'avenir de leur hôpital

Roselyne Bachelot, après le décès d'un homme aux urgences, nous demande **d'avoir confiance en l'hôpital public.** Frank Riestler proteste que ce n'est pas en alarmant que l'on sauvera l'hôpital de Coulommiers. Sans vouloir affoler qui que ce soit, il est normal dans un contexte de restrictions budgétaires depuis plusieurs années et depuis les **récents drames survenus dans les hôpitaux** parisiens de se montrer vigilants

quant à la politique hospitalière.

A Coulommiers, les organisations de gauche, parallèlement aux syndicats de l'hôpital se mobilisent pour le maintien des services existants et contre les suppressions de postes et exigent une réponse rapide quant à l'avenir de l'hôpital. Hélas la réunion du conseil d'administration de l'hôpital prévue le 12 décembre a été reporté in extremis au 15 janvier par le député maire et

président du conseil d'administration pour cause de débat sur la réforme de l'audiovisuel. Espérons que nous en saurons plus à cette date et qu'entre temps l'hôpital sera revenu en tête des urgences pour notre maire.

Dernière minute :

Franck RIESTER déclare vouloir défendre l'hôpital, nous suivrons avec beaucoup d'attention cet engagement tardif...

Contacts:

Site internet : www.pscoulommiers.org

Tél : 01 64 03 80 04

E-mail : vnpscoul77@orange.fr